

BULLETIN DES ARMÉES DE LA RÉPUBLIQUE

RÉSERVÉ A LA ZONE DES ARMÉES

LES CRIMES DE L'ARMÉE ALLEMANDE

Nous avons donné dans notre avant-dernier numéro un résumé du rapport sur les atrocités dont se sont rendues coupables en France les armées allemandes. Nous commençons aujourd'hui la publication intégrale de ce document historique, œuvre impartiale et accablante due à la commission « chargée de constater les actes commis par l'ennemi en violation du droit des gens ».

SEINE-ET-MARNE

A Chauconin, les Allemands ont mis le feu à cinq maisons d'habitation et à six bâtiments d'exploitation agricole, à l'aide de grenades qu'ils jetaient sur les toits, et de bâtons de résine qu'ils plaçaient sous les portes. Au sieur Lagrange, qui lui demandait la raison de pareils actes, un officier répondit simplement : « C'est la guerre »; puis il enjoignit à cet homme de lui indiquer l'emplacement d'une propriété connue sous le nom de ferme Prost. Quelques instants après, les bâtiments de cette ferme étaient en flammes.

A Congis, une troupe ennemie s'apprêtait à brûler une vingtaine de maisons dans lesquelles elle avait jeté de la paille et répandu du pétrole, quand l'arrivée d'un détachement français l'empêcha d'exécuter ce projet.

A Penchard, où trois maisons ont été incendiées, la dame Marius René a vu un soldat muni d'une torche qui, engagée dans son ceinturon, paraissait faire partie de son fourniment.

A Barey, un officier et un soldat ont pénétré dans la mairie et, après avoir pris toutes les couvertures de l'instituteur, ont mis le feu à la salle des archives.

A Douy-la-Ramée, les Allemands ont incendié un moulin sur la situation duquel ils avaient demandé des renseignements dans les environs. Un ouvrier âgé de soixante-six ans faillit être précipité dans le brasier. En se débattant violemment et en se cramponnant à un mur, il put éviter le sort dont il était menacé. Enfin, à **Courtaccon**, l'ennemi, après avoir exigé que les habitants lui fournissent des allumettes et des fagots, a arrosé de pétrole un grand nombre de maisons et allumé l'incendie. Le village, dont une grande partie est en ruines, présente un aspect lamentable.

A côté de ces attentats contre les propriétés nous avons eu à relever en Seine-et-Marne plusieurs actes graves contre les personnes.

Au commencement de septembre, un cavalier allemand se présenta un jour, vers cinq heures de l'après-midi, chez le sieur Laforest, à **May-en-Multien**, et lui demanda à boire. Celui-ci s'empressa d'aller tirer du vin à son tonneau, mais le soldat, mécontent sans doute de n'être pas servi assez vite, déchargea son fusil sur la femme de son hôte, qui fut grièvement blessée. Conduite à Lizy-sur-Ourcq, Mme Laforest y reçut les soins d'un médecin allemand et dut subir l'amputation du bras gauche. Elle est morte récemment à l'hôpital de Meaux.

Le 8 septembre, dix-huit habitants de **Varreddes**, parmi lesquels se trouvait le curé, ont été arrêtés sans motif et emmenés par l'ennemi. Trois d'entre eux ont pu s'évader. Aucun des autres n'était encore revenu le 30 septembre, jour de notre transport. D'après les renseignements recueillis, trois de ces hommes auraient été massacrés. En tout cas, la mort de l'un des plus âgés, le sieur Jourdain, vieillard de soixante-treize ans, est certaine.

Trainé jusqu'au village de Coulombs, et ne pouvant plus marcher, le malheureux fut frappé d'un coup de baïonnette au front et d'un coup de revolver au cœur.

Vers la même époque, un homme de soixante-six ans, nommé Dalissier, et demeurant à **Congis**, a été sommé par des Allemands de leur remettre son portefeuille. Comme il ne pouvait donner d'argent, il fut ligoté avec une longe de bestiaux, et impitoyablement fusillé. On a constaté sur son cadavre les traces d'une quinzaine de balles.

Le 3 septembre, à **Mary-sur-Marne**, le sieur Mathe, effrayé par l'arrivée des troupes allemandes, alla se dissimuler sous le comptoir d'un débit de boissons. Découvert dans sa cache, il fut tué d'un coup de couteau ou de baïonnette à la poitrine.

A **Sancy-les-Provins**, le 6 septembre, vers neuf heures du soir, quatre-vingts personnes environ furent arbitrairement arrêtées et enfermées dans une bergerie. Le lendemain, sur l'ordre d'un officier, on en conduisit une trentaine à cinq kilomètres du village, à la grange de Pierreluz, où était installée une ambulance de la Croix-Rouge allemande. Là, un médecin-major ayant adressé quelques paroles à ses blessés, ceux-ci chargèrent aussitôt quatre fusils et deux revolvers, dans une intention qui n'était pas douteuse; d'ailleurs, un hussard français, blessé au bras et prisonnier, dit au prêtre, en lui demandant l'absolution : « Je vais être fusillé, puis ce sera votre tour. » Après avoir déféré au désir de ce soldat, le curé, déboutonnant sa soutane, alla se placer entre le maire et un autre de ses concitoyens, contre le mur le long duquel étaient alignés les otages; mais à ce moment survinrent tout à coup deux chasseurs à cheval de l'armée française, et les médecins, avec le personnel de leur ambulance, se rendirent à ces cavaliers, auprès desquels le hussard avait couru se ranger.

Pour démontrer dans cette affaire la responsabilité du haut commandement, il est intéressant de mentionner que l'instituteur de Sancy, alors qu'on allait l'emporter avec les autres, avait obtenu du général von Dutag, qui était logé chez lui, la faveur d'être laissé en liberté.

Le 6 du même mois, après avoir incendié une partie des maisons de **Courtaccon**, une troupe qu'on croit appartenir à la garde impériale, emmena cinq hommes et un enfant de treize ans au milieu des champs, et, pendant toute la durée d'un engagement, les exposa au feu des Français.

Sur le territoire de la même commune, un conscrit de la classe 1914, Edmond Rousseau, qui avait été arrêté pour l'unique motif que son âge le désignait comme devant être appelé prochainement sous les drapeaux, fut assassiné dans des conditions tragiques. Interrogé sur la situation de ce jeune homme, au point de vue militaire, le maire, qui se trouvait au nombre des otages, répondit que Rousseau avait passé au conseil de révision et qu'il avait été

reconnu bon pour le service, mais que sa classe n'était pas encore appelée. Les Allemands firent alors déshabiller le prisonnier, pour se rendre compte de son état physique, puis ils lui remirent son pantalon et le fusillèrent à 50 mètres de ses compatriotes.

La ville de **Coulommiers** a été largement pillée. De l'argenterie, du linge, des chaussures ont été enlevés, principalement dans les maisons abandonnées, et de nombreuses bicyclettes ont été chargées sur des camions automobiles. L'occupation a duré du 5 au 7 septembre. La veille de leur départ, les Allemands ont arrêté, sans aucun motif, le maire et le procureur de la République, qu'un officier a grossièrement insultés. Les deux magistrats ont été retenus jusqu'au lendemain matin avec le secrétaire de mairie. Auprès du procureur furent placés pendant la nuit des gardiens qui s'évertuèrent à lui persuader, par des propos échangés entre eux, que son exécution était imminente.

On est généralement persuadé à Coulommiers que plusieurs femmes de la ville ont été l'objet d'entreprises criminelles, mais un seul attentat de ce genre a été établi de manière certaine. Une femme de ménage, la dame X..., en a été la victime. Un soldat s'étant présenté chez elle, le 6 septembre, vers neuf heures et demie du soir, a éloigné le mari en lui demandant d'aller chercher dans la rue un de ses camarades; puis, malgré la présence de deux petits enfants, il a essayé de violenter la jeune femme. En entendant les cris de celle-ci, X... rentra précipitamment, mais il fut poussé à coups de crosse dans une chambre contiguë, dont la porte resta ouverte, et sa femme dut subir les derniers outrages. Le viol fut consumé presque sous les yeux du mari qui, terrorisé, n'osaît intervenir et s'efforçait seulement de calmer la frayeur de ses enfants.

La dame X..., à **Sancy-les-Provins**, et la dame Z..., à **Beton-Bazoches**, ont été également l'objet de pareilles violences. La première, le revolver sous la gorge, a dû se soumettre aux volontés d'un soldat; la seconde, malgré sa résistance, a été jetée sur un lit et outrageée en présence de sa fille, âgée de trois ans. Les maris de ces deux femmes sont mobilisés depuis le commencement de la guerre.

Le 6 septembre, à **Guérard**, où deux ouvriers, les nommés Maitrier et Didelot, ont été tués aux avant-postes, l'ennemi s'est emparé de six otages. Un seul a pu s'échapper et revenir dans le pays.

A **Blarperthus**, le même jour, quatre Allemands qui étaient déjà venus dans la matinée chez le sieur Roger, s'y présentèrent de nouveau, à deux heures de l'après-midi. « Vous étiez trois ce matin, vous n'êtes plus que deux, sortez! », dit l'un d'eux. Immédiatement Roger et un émigré, le sieur Denet, auquel il donnait l'hospitalité, furent saisis et emmenés. Le lendemain, à une extrémité du village, la dame Roger trouva le corps de son mari percé de deux balles. Denet avait été, lui aussi, fusillé. Son cadavre fut découvert, quelque temps après, dans un état de décomposition tel qu'on ne put faire le relevé des blessures que le malheureux avait reçues.

Dans une dépendance de la même commune, le jardinier de la ferme de Champbrisset, le sieur Fournier, fut arrêté avec un citoyen suisse nommé Knell. Les Allemands les conduisirent tous deux sur un camion jusqu'à Vaudoy et les massacrèrent.

Un habitant de **Voinsles**, nommé Cartier, subit le même sort. Passant à bicyclette sur une route, à peu de distance de Vaudoy, il fut arrêté par des Allemands qui paupierent sa mu-

sette, dans laquelle était placé un revolver. Cartier, sans aucune résistance, leur remit de lui-même son arme. On lui banda les yeux, et on le fusilla séance tenante.

Le 8 septembre, à Sablonnières, où le village fut général, le sieur Delaire, ayant quitté sa maison pendant la bataille, pour se réfugier sous un ponceau, fut découvert dans sa cache par un soldat allemand qui lui tira cinq coup de fusil. Il succomba dans la journée.

Au même lieu, un sieur Griffaut (Jules), âgé de soixante-six ans, gardait paisiblement ses vaches dans un clos, quand un détachement ennemi passa à 150 mètres de lui. Un soldat qui se trouvait seul en arrière de la colonne le mit en joue et lui envoya une balle au visage. Il est juste d'ajouter qu'un officier allemand s'occupa de faire panser le blessé par un médecin de son armée, et que Griffaut s'est assez rapidement rétabli.

À Reims, le 4 septembre, à onze heures du soir, les Allemands, après avoir pillé la bijouterie du sieur Pantereau, et avoir chargé sur un camion les marchandises dont ils s'étaient emparés, mirent le feu à la maison. Ils incendièrent également trois immeubles de la rue de l'Etang, en y jetant de la paille enflammée.

Dans cette petite ville, de graves violences ont été commises. Un sieur Griffaut (Auguste), âgé de soixante-dix-neuf ans, a été odieusement maltraité. Il a reçu de multiples coups de poing sur la tête, et un coup de revolver lui a éraillé le front. On lui a volé sur lui sa montre et son porte-monnaie, contenant 800 fr.

Le même jour, des soldats allemands maltraitèrent la dame X..., âgée de vingt-neuf ans, débitante de boissons, sous prétexte qu'elle devait cacher des militaires anglais. L'ayant déshabillée, ils la gardèrent au milieu d'eux, complètement nue, pendant une heure et demie, puis ils l'attachèrent à son comptoir, en lui faisant entendre qu'ils allaient la fusiller. Mais ayant été appelés au dehors, sur ces entrefaites, ils se retirèrent en confiant leur victime à la garde d'un soldat alsacien, qui la détacha et lui rendit la liberté.

Le 4 septembre également, d'autres soldats tentèrent de violer la dame Z..., âgée de trente-quatre ans, après avoir pillé sa boutique d'épicerie. Irrités de sa résistance, ils essayèrent de la pendre, mais elle put couper la corde, avec son couteau qu'elle trouva ouvert dans sa poche. Elle fut alors rouée de coups, jusqu'à l'arrivée d'un officier, qu'un témoin de la scène était alors appeler.

À Saint-André-les-Rebais, le 7 septembre, un uhlau obligea la dame X... à se déshabiller, en la menaçant de son fusil, puis il la jeta sur un matelas, et la viola, tandis qu'impuissante à intervenir, la belle-mère de la victime s'efforçait de soustraire son petit-fils, âgé de huit ans, à la vue de cet ignoble spectacle.

Le même jour, au hameau de Marais, commune de Jouy-sur-Morin, les trois filles du sieur X..., âgées de dix-huit ans, de quinze ans et de treize ans, étaient auprès de leur mère malade, quand survinrent deux soldats allemands qui se saisirent de l'aînée, l'entraînèrent dans une pièce voisine, et la violèrent successivement. Pendant que l'un commettait son attentat, l'autre gardait la porte, et, avec ses armes, tenait en respect la mère affolée.

Le château de..., sur le territoire de la Ferte-Gaucher, a été le théâtre de faits épouvantables. Là, vivait un vieux rentier, M. X..., avec sa domestique, la demoiselle Y..., âgée de cinquante-quatre ans. Le 5 septembre, plusieurs Allemands, parmi lesquels se trouvait un sous-officier, occupèrent cette propriété. Après s'être fait servir des aliments, le sous-officier proposa à une réfugiée, la femme Z..., de coucher avec lui. Elle s'y refusa, et M. X..., pour la soustraire aux entreprises dont elle était l'objet, l'envoya à sa ferme, située à proximité. L'Allemand courut l'y chercher, la ramena au château et la conduisit au grenier; puis, l'ayant complètement déshabillée, essaya de la posséder. A ce moment, M. X..., voulant la protéger, tira des coups de revolver dans l'escalier. Il fut immédiatement fusillé.

Le sous-officier fit alors sortir la femme Z... du grenier, la contraint à enjamber le cadavre du vieillard et la mena dans un réduit où il se livra encore vainement sur elle à deux tentatives. L'abandonnant enfin, pour aller se tenir sur la demoiselle Y..., il la remit entre les mains de deux soldats qui, après l'avoir violée, l'une fois, l'autre deux fois, dans la chambre du mort, lui firent passer la nuit au-

près d'eux, dans une grange, où l'un d'eux eut encore, à deux reprises, des rapports sexuels avec elle.

Quant à M^e Y..., obligée sous la menace d'un fusil, de se mettre entièrement nue, elle fut violée sur un matelas par le sous-officier, qui la garda jusqu'au matin.

Nous avons noté enfin, d'après les déclarations d'un conseiller municipal de Rebais, que deux cavaliers anglais, surpris et blessés dans cette commune, ont été achevés à coups de fusil par les Allemands, alors qu'ils étaient dérangés et que l'un d'eux levait les bras, montrant ainsi qu'il était désarmé.

MARNE

Dans le département de la Marne, comme partout, d'ailleurs, les troupes allemandes se sont livrées à un pillage général, effectué toujours dans des conditions identiques, avec la complicité des chefs. A ce point de vue, les communes d'Heilz-le-Maurupt, de Suippes, de Marfaux, de Fromentières et d'Esternay, ont particulièrement souffert. Tout ce que l'envahisseur enlevait des maisons était placé sur des camions automobiles ou sur des voitures. A Suippes, notamment, il a emporté de cette manière quantité d'objets divers, entre autres des machines à coudre et des jouets.

A Lépine, le cultivateur Caqué, qui logeait chez lui deux cyclistes, leur a demandé si les grenades dont il les voyait munis étaient destinées à sa demeure. — « Non, lui fut-il répondu. Fini pour Lépine. » A ce moment, neuf maisons du village étaient consumées.

A Marfaux, dix-neuf immeubles ont été la proie des flammes.

A la Gault-In-Foret, sept ou huit maisons ont été détruites. La commune de Glannes n'existe pour ainsi dire plus. A Sommetourbe, tout le village a été brûlé, à l'exception de la mairie, de l'église et deux bâtiments privés.

A Auve, la presque totalité du bourg a été anéantie. A Etrépy, soixante-trois ménages, sur soixante-dix, sont sans abri. A Hulon, toutes les maisons, sauf cinq, ont été incendiées. A Sermazet-les-Bains, il n'en reste qu'une quarantaine sur neuf cents. A Bignicourt-sur-Saulx, quatre bâtiments sur trente-trois sont en ruines.

Dans le gros bourg de Suippes, dont la plus grande partie a été brûlée, on a vu passer des soldats porteurs de paille et de bidons de pétrole. Pendant que la maison du maire flamait, six sentinelles, bâtonnette au canon, avaient la consigne d'en défendre l'accès et de s'opposer à tout secours.

Tous ces incendies, qui ne représentent qu'une faible partie des faits de même nature dont la Marne a été le théâtre, ont été allumés sans qu'on pût imputer aux habitants des localités aujourd'hui plus ou moins complètement détruites, la moindre velléité de rébellion, ni le moindre acte de résistance. Dans quelques villages, les Allemands, avant de mettre le feu, faisaient tirer un coup de fusil par un de leurs soldats, pour pouvoir prétendre ensuite que la population civile les avait attaqués, prétexte d'autant plus absurde qu'il ne restait presque partout, au moment de l'arrivée de l'ennemi, que des vieillards, des infirmes, ou des gens absolument dépourvus de tout moyen d'agression.

De nombreux attentats contre les personnes ont été également commis. Dans la plupart des communes, des otages ont été emmenés; beaucoup d'entre eux n'ont pas reparu. A Sermazet-les-Bains, où les Allemands en ont levé environ cent cinquante, quelques-uns ont été affublés de casques et de capotes et contraints, en cet accoutrement, de monter la garde auprès des ponts.

A Bignicourt-sur-Saulx, trente hommes et quarante-cinq femmes et enfants ont été obligés de partir avec un détachement. L'un des hommes, le nommé Pierre (Emile), n'est pas revenu, et n'a pas donné de ses nouvelles. A Corfœlix, le sieur Jacquet, entraîné le 7 septembre, avec onze de ses concitoyens, a été retrouvé à 500 mètres du village, la tête trouée par une balle.

A Champnou, le curé, sa domestique et quatre autres habitants, emmenés le même

jour que les otages de Corfœlix, n'étaient pas encore de retour au moment de notre transport.

Au même lieu, un vieillard de soixante-dix ans, nommé Jacquemin, a été attaché sur son lit, par un officier, et laissé en cet état, sans nourriture, pendant trois jours. Il est mort peu de temps après.

A Vert-la-Gravelle, un garçon de ferme a été tué. Il a reçu des coups de bouteille sur la tête et un coup de lance à la poitrine.

Le garde champêtre Brulefer, de la Gault-In-Foret, a été assassiné à Maclaunay, où il avait été conduit par les Allemands. Son cadavre avait la tête fracassée, et portait une plaie à la poitrine.

A Champguyon, commune qui a été incendiée, un nommé Verdier a été tué dans la maison de son beau-père. Ce dernier n'a pas assisté à l'exécution; mais il a entendu un coup de feu et, le lendemain, un officier lui a dit : « Fils fusillé. Il est sous les décombres. » Malgré les recherches qui ont été opérées, le corps n'a pas été retrouvé dans les ruines. Il a dû être consumé.

A Sermazet, le canonnier Brocard fut mis au nombre des otages. Au moment où on venait de l'arrêter, ainsi que son fils, sa femme et sa belle-fille affolées allèrent se précipiter dans la Saulx. Le vieillard ayant pu un instant se dégager, courut en toute hâte derrière elles, et fit plusieurs tentatives pour les sauver; mais les Allemands l'entraînèrent impitoyablement, laissant les deux malheureuses femmes se débattre dans la rivière. Quand, rendus à la liberté, au bout de quatre jours, Brocard et son fils retrouvèrent les cadavres, ils constatèrent que leurs compagnes avaient reçu l'une et l'autre des balles dans la tête.

A Montmirail, s'est déroulée une scène de véritable sauvagerie. Le 5 septembre, comme un sous-officier s'était jeté, presque entièrement dévêtue, sur la veuve Naudé, chez laquelle il était logé, et l'avait emportée dans sa chambre, le père de cette femme, François Fontaine, accourut aux cris de sa fille. Aussitôt quinze ou vingt Allemands enfoncèrent la porte de la maison, poussèrent le vieillard dans la rue et le fusillèrent sans pitié. A ce moment, la petite Juliette Naudé ayant ouvert sa fenêtre, fut atteinte au ventre par une balle qui lui traversa le corps. La pauvre enfant succomba, après vingt-quatre heures des plus atroces souffrances.

Le 6 septembre, à Champguyon, la dame Louvet a assisté au martyre de son mari. Ayant vu celui-ci entre les mains de dix ou quinze soldats qui l'assommaient à coups de batteau devant chez lui, elle accourut et l'embrassa à travers la grille de sa demeure; mais, brutallement repoussée, elle tomba, tandis que les bourreaux entraînaient le malheureux qui, couvert de sang, les suppliait de lui laisser la vie, protestant qu'il n'avait rien fait pour être ainsi maltraité. Il fut achevé à l'extrémité du village. Quand sa femme l'y retrouva, il était horriblement défiguré. Sa tête était fracassée, un de ses yeux pendait hors de l'orbite et un de ses poignets était brisé.

A Esternay, le 6 septembre, trente-cinq ou quarante Allemands emmenaient, vers trois heures de l'après-midi, le sieur Laurenceau, lorsqu'il fit un mouvement brusque, comme pour se dégager. Il fut immédiatement massacré à coups de fusil.

Dans la même ville, les faits suivants nous ont été révélés :

Pendant la nuit du dimanche 6 septembre au lundi 7, des soldats, qui se répandaient dans les maisons pour se livrer au pillage, découvrirent la veuve Bouché, ses deux filles, et les dames Lhomme et Macé, qui s'étaient réfugiées sous un escalier de cave. Ils ordonnèrent aux deux jeunes filles de se dévêter, puis comme la mère de celles-ci essayait d'intervenir, l'un d'eux, épaulant son fusil, fit feu dans la direction du groupe. La balle, après avoir atteint près de la cuisse gauche madame Lhomme, fracassa le bras droit de la demoiselle Marcelle Bouché, à la hauteur de l'aiselle. Dans la journée qui suivit, la jeune fille succomba aux suites de sa blessure, qui, d'après les déclarations des témoins, était horrible.

La commission d'enquête : MM. GEORGES PATELLE, premier président de la cour des comptes; ARMAND MOLLARD, ministre plénipotentiaire; GEORGES MARINGER, conseiller d'Etat, et EDMOND PAILLOT, conseiller à la cour de cassation.

(à suivre.)

ÉCHOS DE FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

Pages militaires.

LE GÉNÉRAL RAPP

Rapp, n'est-ce pas un nom qui sonne et retentit comme un obus qui fend l'air ou qui éclate à vos oreilles? Rapp, n'est-ce pas le nom énergique et bref qui convient à un soldat?... Et, de fait, ce fut celui d'un brave admirable qui, de simple chasseur à cheval, est devenu, par son courage, sa droiture et son intelligence, général de brigade en 1803 et général de division en 1805. Son histoire est celle d'un Alsacien passionnément français, dévoué corps et âme à son pays.

Né à Colmar en 1773, il avait été destiné par son père au ministère évangelique, mais il préféra le métier des armes et s'engagea à seize ans. Lieutenant le 1^{er} vendémiaire an III, il se jeta, au combat de Szeiskan, avec son escadron, sur un régiment de hussards autrichiens qui se vantait d'avoir bousculé l'avant-garde française et se croyait déjà vainqueurs. Il mena cette charge et la réalisa avec un tel entrain et un tel succès que le général Desaix, témoin de son intrépidité et de sa vaillance, risqua de payer sa docilité de membre.

Déjà du temps de Paul-Emile... —

Le couronnement de cette politique ruineuse a été l'ultimatum et la déclaration de guerre à la Serbie à l'instigation de l'Allemagne. On en sait les conséquences: la guerre européenne et la défaite certaine des armées austro-allemandes. Dans la tourmente qui présage le naufrage final, le comte Berchtold lâche le gouvernail et disparaît. Et c'est un Hongrois, le baron Burian, que l'empereur-roi fait appeler.

Malgré son habileté, le baron Burian sera impuissant à regagner une partie déjà plus qu'à demi perdue.

Une catastrophe en Italie. —

La malheureuse Italie vient, de rechif, d'être terriblement éprouvée par un tremblement de terre. Plusieurs violentes secousses se sont fait sentir, durant ces derniers jours, à Rome même et dans différentes provinces à la fois. On compte jusqu'à présent, parait-il, plus de 25 000 morts et le nombre des blessés est très grand aussi. Toute la ville d'Avezzano (Abruzzes), s'est écroulée, dès la première de ces secousses sismiques, dans un fabuleux nuage de poussière, ne laissant que quelques rares survivants: au moins 150 élèves furent ensevelis du coup. Plusieurs villages des alentours sont, de même, complètement détruits. Le désastre, dans cette contrée, dépasse celui de Messine. Un puissant raz-de-marée a, dans le golfe de Gaète, accompagné le tremblement de terre.

C'est la traduction libre d'un passage du célèbre historien latin Tite-Live (XXXIV, 22).

Le rouge et le bleu. —

Le moment où

notre populaire pantalon rouge, couvert de gloire... et de boue, cède la place, dans les tranchées, au pantalon bleu, il convient de rappeler que ce dernier, malgré son éclipse de près d'un siècle, avait des droits d'ancienneté. Jusqu'aux environs de 1830, les troupes d'infanterie (sans parler de l'artillerie, etc.) avaient conservé le pantalon bleu. C'est en juillet 1829 qu'on le sacrifia délibérément pour seconder, dans notre pays, l'industrie de la garance. Voici le texte qui mit fin à son règne. — « Vaincre ou mourir! » cria Desaix à sa petite troupe. — « Vaincre! » répondit Rapp, et dans un élan de fureur toute française, il partit au galop avec ses cavaliers, renversa les premiers rangs qui lui faisaient face, s'empara des canons ennemis et ramena, avec de nombreuses pièces, de nombreux prisonniers. Cet exploit lui valut aussitôt le grade de chef d'escadron. Les actes de bravoure lui étaient chose toute naturelle et on ne sait lesquels vanter le plus. Au combat de Samanhout, il laisse tomber son sabre, mais, vif comme l'éclair, il saute de cheval, ramasse son arme et remonte en selle, puis, malgré deux blessures, continue la charge. Colonel en 1799, il accompagne Desaix à Marengo et prend sa part d'une victoire immortelle. Il est ensuite chargé du commandement des Mameluks, et peu de temps après, il apaise les émeutes de Berne et de Fribourg et fait accepter par tous les cantons suisses la médiation française. Dans les campagnes suivantes, il se distingue encore par une hardiesse telle, qu'il reçoit le surnom de « l'Intrépide ». Après l'ENA, il entre le premier à Weimar.

Ce qui distinguait Rapp de beaucoup d'autres, c'était une franchise carrée. C'est ainsi que, consulté sur le divorce que Napoléon I^r voulait faire avec l'impératrice Joséphine, il osa déclarer que c'était une faute, car il estimait plus que personne la bonté et la générosité d'une femme qu'on a vraiment calomniée. Cette intervention lui valut une sorte de disgrâce, car on le pria d'aller gouverner la place de Dantzig, où il arriva le 10 juin 1810. Mais l'empereur lui pardonna bientôt sa sincérité en le nommant grand-officier de la Légion d'honneur. Quand vint la campagne de Russie, dont il regretta les causes, et parce qu'il prévoyait, à une si grande distance de la France, de fatals revers et des défections comme celle de la Prusse, il se continua pas moins à faire plus que son devoir. Quatre fois blessé à Moscou, il se remit rapidement, et à Malo-Iaroslowetz, comme au passage du Borysthène, il se couvrit de gloire. En ce dernier combat, il reçut sa vingt-deuxième blessure.

Il alla ensuite s'enfermer dans la place de Dantzig avec 30 000 hommes, dernier reste des divers corps de troupes échappés aux horreurs de la retraite de Moscou. Rapp soutint,

roulés! J'ai d'ailleurs constaté, là-bas, des choses très intéressantes; ils manquent de fusils à tel point que, dans un bataillon de recrues, on se servait de fusils français pour l'exercice! De sabres et d'uniformes pour ainsi dire point.

• A mon retour à travers ce sale pays, j'ai remarqué que les hurlements de joie de la première quinzaine d'août avaient fait place à une attitude calme très significative. Ceux qui reviennent du front parlent avec respect de leurs adversaires, mais les vétérans de 70 ne comprennent plus rien à la situation, et ce sont eux qui contribuent le plus à semer l'inquiétude.

Le comte Berchtold a eu sur la chancellerie de Vienne une influence aussi constante que funeste. De gré ou de force il suivit le courant anti-slave, qui devait fatallement aboutir à la guerre actuelle où l'Autriche, obéissant à l'Allemagne, risque de payer sa docilité de son démembrément.

Le couronnement de cette politique ruineuse a été l'ultimatum et la déclaration de guerre à la Serbie à l'instigation de l'Allemagne. On en sait les conséquences: la guerre européenne et la défaite certaine des armées austro-allemandes. Dans la tourmente qui

pendant près d'un an, un siège formidable contre 60,000 hommes et 200 pièces de gros calibre, et ne capitula que lorsqu'il eut perdu 20,000 hommes et n'eut plus de vivres.

De retour à Paris en juillet 1814, il reçut de Louis XVIII le commandement du 1^{er} corps d'armée, mais, à la rentrée de Napoléon à Paris, il ne crut pas devoir refuser le commandement de l'armée du Rhin.

N'ayant que dix mille hommes de troupes régulières et quelques gardes nationaux, il ne put soutenir longtemps les assauts d'un ennemi très nombreux et dut se replier sous Strasbourg. Après une défense honorable il se retira en Argovie et ne rentra à Paris qu'en 1817. Pair de France en 1819, il servit loyalement le nouveau gouvernement, mais il ne cachait pas ses vifs regrets à la nouvelle de la mort de Napoléon. Six mois après, Rapp mourut des suites de la guerre et de ses nombreuses blessures, laissant la réputation d'un homme sans peur et sans reproche. Ce qui le distinguait surtout de beaucoup d'autres, c'était une franchise sévère, une fermeté absolue, une générosité incomparable. Napoléon l'aimait fort, non seulement en raison de son courage et de sa valeur personnelle, mais de sa sincérité sans bornes. Au lendemain de Wagram, à Schœnbrunn, l'Empereur jouant avec lui au « Vingt et un », lui dit tout à coup en lui montrant l'or laissé sur la table : N'est-ce pas, Rapp, que les Allemands aiment bien les petits napoléons ? — Oui, sire, dit carrément Rapp et bien plus que le grand. — Voilà, répliqua Napoléon, ce qu'on peut appeler la franchise alsacienne. — C'est la bonne ! osa ajouter Rapp, et les deux joueurs se mirent à rire.

HENRI WELSCHINGER,
de l'Institut.

LA MÉDAILLE MILITAIRE au grand-due Nicolas.

Sur la proposition de M. Millerand, ministre de la guerre, le ministre des affaires étrangères, M. Delcassé, a présenté à la signature du Président de la République un décret conférant la médaille militaire au grand-due Nicolas, général en chef des armées russes.

EN ZIG-ZAG

Nous avons déjà cité quelques traits de la popularité qui, en Allemagne, entoure le maréchal Hindenburg.

Berlin a créé successivement, pour célébrer la gloire de l'idole nationale, la soie Hindenburg, la blouse Hindenburg, la cravate Hindenburg, la jarretière Hindenburg, la cigarette, voire le « kek » (orthographe de guerre du mot anglais « cake ») Hindenburg.

Mais voici que, d'après le Konfectioner, grande revue allemande pour l'industrie textile, une fabrique de gilets (Westenfabrik) de Berlin a demandé récemment au maréchal l'autorisation de donner son nom à un nouveau gilet qu'elle avait créé.

Ses vœux viennent d'être comblés, car elle a reçu du quartier général la lettre suivante :

« Se Excellenz der Herr Generalfeldmarschall von Hindenburg gestatten, dass Sie den neuen Weste seinen Namen geben. » — « Im Auftrage : C. Cramer, Hauptmann und erster Adjutant. »

Ce qui signifie en français :

« S. E. le général feld-maréchal de Hindenburg vous autorise à donner son nom à la nouvelle veste. — Par ordre : C. Cramer, capitaine et premier adjudant. »

Le maréchal aurait voulu nous faire pouffer de rire, qu'il ne s'y serait pas mieux pris.

AU PARLEMENT

INSTALLATION DES BUREAUX

La séance du jeudi 14 janvier a été consacrée, tant au Sénat qu'à la Chambre, à l'installation des bureaux élus mardi dernier.

L'éloquent discours de M. Paul Deschanel a été salué, à de nombreuses reprises, par de longues ovations auxquelles s'associait la Chambre entière sans distinction de parti.

Quand le président de la Chambre a constaté que « la France, depuis que l'Allemagne lui a déclaré la guerre, ne forme qu'une seule âme et un seul cœur » ; quand il a célébré la Belgique, « ce pays héroïque qui, par un acte unique dans l'histoire, s'est sacrifié à l'honneur » ; quand il a défini la tâche qui s'impose, « l'expulsion de l'ennemi, la délivrance de la Belgique, la restitution des provinces que la force nous a ravies » ; quand il a rendu un hommage ému au peuple et à l'armée de la France ; enfin, quand il a envoyé son salut reconnaissant aux illustres fils de Garibaldi et à la noble Italie, toute la Chambre, debout, a éclaté en applaudissements.

Voici le passage principal de cette belle allocution, dont l'affichage a été ordonné :

La vertu souveraine de cette guerre, c'est la ténacité. Le génie, a-t-on dit, est une longue patience ; nous pouvons dire, nous, que la patience est le génie de cette guerre.

Le temps, en cette longue épreuve, est l'aubaine du droit. La Double-Alliance a donné son plein effort : la Triple-Entente, non. Les heures maîtresses n'ont pas encore sonné.

Que le courage de nos héros, les souffrances de nos captifs, la mémoire de ceux qui ont donné leur vie ne cessent d'inspirer nos résolutions. La guerre qui, comme la mort, met chaque homme et chaque chose à sa vraie place, a mis au premier plan le peuple. Qui, c'est le peuple de France qui, par ses vertus magnanimes, s'est tiré des suprêmes périls.

Qui plus haut destin pouvons-nous rêver, nous, ses représentants, que de rester les exécuteurs de sa pensée et les serviteurs de sa vaillance ?

Le seuil de cette année 1915, qui, à un siècle de distance, évoque de si tragiques souvenirs et de si foudroyantes leçons, jurons de demeurer jusqu'au bout, sans flétrir comme sans jactance, ses mandataires fidèles et d'accomplir avec lui le plus saint devoir qu'ait jamais affronté une famille humaine.

Au Sénat, M. Antonin Dubost a rappelé avec une émotion qui s'est communiquée à l'Assemblée entière, la brutale agression de l'Allemagne « grisée du rêve impérial le plus menaçant que le monde ait jamais connu » et qui veut ruiner ou perverrir tout ce que les hommes ont fait de beau et de grand depuis cent ans. Il a continué en ces termes :

C'est entre ces deux conceptions : le développement harmonique de l'humanité dans la riche variété de toutes ses races, et la domination universelle de l'une d'entre elles, élue par le plus cruel et le plus sanguinaire des dieux, que la lutte est maintenant engagée. Elle est donc la plus grave de l'histoire, et il faut qu'elle se termine par l'auantissement, sans merci et sans réveil possible, de ces despotes anciens, monstrueusement ressuscités.

Ce triomphe viendra, messieurs, car tandis que les hommes de la Révolution étaient les seuls à proclamer, dans leurs Constitutions, le respect des nationalités étrangères, et tandis que la tragique protestation de 1871 n'était que le cri désespéré du vaincu, voici que, maintenant, sur toute la surface de la terre, c'est la moitié de l'Europe, c'est l'Afrique et l'Asie qui luttent avec nous pour les droits des hommes et des nations !

Magnifique propagation des forces morales ! Admirable contagion de la liberté !

Le président du Sénat a terminé en évitant le souvenir de Gambetta qui « voulut que, d'une pensée constante, la République refit l'armée qu'il fallait à un peuple visé à mort et qui ne veut pas mourir ».

Ce qui signifie en français :

« S. E. le général feld-maréchal de Hindenburg vous autorise à donner son nom à la nouvelle veste. — Par ordre : C. Cramer, capitaine et premier adjudant. »

Le maréchal aurait voulu nous faire pouffer de rire, qu'il ne s'y serait pas mieux pris.

Chansons militaires.

En passant par tes patelins...

Air : En passant par ton moulin
(Et rin tin tin !)

Kaiser, Kaiser, tu es perdu, (bis)
Nous dirons même un jour, f. tu
(Et ru, et ru, et ru tontaine)

En passant par tes pat'lins ;
(Et rin tin tin !)

Nous prendrons ton casque pointu (bis)
Et nous t'empalerons dessus
(Et ru, et ru, et ru tontaine)

En passant par tes pat'lins ;
(Et rin tin tin !)

Ton Kron de Prinz, toujours battu, (bis)
Nous lui refouett'rions le tutu
(Et ru, et ru, et ru tontaine)

En passant par tes pat'lins ;
(Et rin tin tin !)

Tes palais toc de parvenu (bis)
Devront s'attendr à d'imprévu
(Et ru, et ru, et ru tontaine)

En passant par tes pat'lins ;
(Et rin tin tin !)

Mais tes églis's, par nos obus, (bis)
Ne seront jamais abattues
(Et ru, et ru, et ru tontaine)

En passant par tes pat'lins ;
(Et rin tin tin !)

Et tes soldats — pauvres vaincus ! — (bis)

Nous ne les ferons pas co... rruis
(Et ru, et ru, et ru tontaine)

En passant par tes pat'lins ;
(Et rin tin tin !)

Nous n'voulons pas, chez toi, vois-tu, (bis)

Laisser d-la bonn' grain' de « poilus »
(Et ru, et ru, et ru tontaine)

En passant par tes pat'lins ;
(Et rin tin tin !)

D'autant qu'nos bell's qui compt'n dessus (bis)

Pleureraien ces bairers perduis
(Et ru, et ru, et ru tontaine)

En passant par tes pat'lins ;
(Et rin tin tin !)

Nous n'viendrons vit', fiers d'avoir pu (bis)

Du monde assurer le salut
(Et ru, et ru, et ru tontaine)

En passant par tes pat'lins ;
(Et rin tin tin !)

THÉODORE BOTREL.

LA CUISINE DU TROUPIER

Potée aux choux.

Pour une proportion de deux kilogrammes environ de boeuf, se procurer trois gros oignons, deux kilogrammes de pommes de terre, trois choux, quelques carottes. Éplucher, laver et couper en quartier.

La cavalerie ennemie, opérant dans cette région, a été repoussée et a abandonné Serpetz aux mains de nos avant-gardes.

Sur les autres fronts, on signale seulement un échange de coups de fusil et un duel d'artillerie, ainsi que des reconnaissances effectuées par nos éclaireurs.

Pourtant notre feu a repoussé facilement, sur la rive gauche de la Vistule, diverses attaques locales des Allemands.

Faire revenir cinq minutes (au besoin dans le couvercle de la marmite) environ 60 grammes de lard coupé en petits morceaux, ajouter les oignons, les carottes et le boeuf, laisser risoler en remuant pour que la cuisson se répartisse d'égale façon.

Pendant ce temps, faire cuire les choux dans la marmite remplie d'eau, laisser bouillir 10 minutes, ajouter alors le lard et la viande leur causant des avaries.

L'escadre russe a ensuite exploré les baies de Sinope, de Trébizonde et de Platane ; elle a incendié ou détruit un grand nombre de navires marchands ennemis et bombardé le port de Kephala.

Ajouter les pommes de terre et laisser cuire encore une demi-heure. Verser la soupe dans la gamelle, où l'on aura préalablement mis le pain coupé en tranches minces.

D'ici le 15 février seront convoquées en Russie les recrues de la classe 1915, qui comprennent 585,000 hommes.

L'Almanach de Gotha enregistre la mort de sept princes allemands tués à la guerre : Frédéric et Ernest de Saxe-Meiningen, Max de Hesse, Rudolf et Ernest de Lippe, Wolrad de Waldeck-Pyrmont et Henry XV de Reuss.

BLOC-NOTES

— Le général Janouchkevitch, chef d'état-major général, le général Daniloff, qui lui est adjoint, et les généraux Rousski et Ivanoff, commandants de groupes d'armées russes, ont été nommés grands officiers de la Légion d'honneur.

— Le capitaine Falkenhayn, fils du chef d'état-major allemand, a été tué, près de Lille, dans le taube qu'il montait et qui fut abattu par un aéronaute français.

— M. de Caillavet, le célèbre auteur dramatique qui signa avec Robert de Flers tant de pièces à succès, vient de mourir, à l'âge de quarante-cinq ans, après une longue et douloureuse maladie.

— On annonce la mort, à soixante-neuf ans, de M. Fitte, député de Tarbes.

— Le gouvernement prussien a fait annoncer qu'en raison de la guerre, toutes les fêtes du Carnaval sont supprimées.

— Les auteurs de l'attentat de Sarajevo vont être exécutés.

— Les conseils municipaux sont convoqués le 7 février dans tous les départements, sauf ceux des régions envahies, pour l'ouverture de leur première session ordinaire de 1915.

— Une importante maison allemande ayant offert à l'administration d'une mine bulgare de lui acheter 400 tonnes de cuivre destinées aux besoins de l'armée allemande, s'est vu opposer un refus formel.

— Des informations de Vienne signalent une baisse rapide de la température. Les armées ont de nouveau beaucoup à souffrir du froid en Prusse orientale, en Pologne et en Galicie où il y a eu d'abondantes chutes de neige.

— Le record des blessures paraît détenu par le caporal Louis Landon, de la 1^{re} compagnie du 100^e régiment d'infanterie, en traitement à Tours : cent trente-deux blessures.

— Un grand nombre d'Allemands quittent momentanément Rome. Plusieurs demandes de naturalisation ont été repoussées.

— Notre artillerie a bombardé la Bassée, où un état-major allemand s'était installé. Celui-ci a jugé prudent de se retirer en toute hâte.

— En Allemagne, tous les jeunes gens de dix-neuf ans seront appelés sous les drapeaux le 20 janvier.

— Un bâtiment de guerre australien a coulé le paquebot allemand Eleonore-Woermann.

— Quelques jeunes filles et jeunes femmes de la société berlinoise ont ouvert un atelier de modes de guerre, en vue de créer une mode allemande.

— Deux navires de guerre anglais ont bombardé avec succès le chef-lieu de l'Est-Africain allemand, Dar-es-Salam. Tous les vaisseaux allemands qui se trouvaient dans le port ont été coulés.

— A Cherbourg et à Tours, des concerts donnés au profit des réfugiés et des blessés ont obtenu un énorme succès.

— Un charcutier patriote allemand promet un quintal de caviar gratis à l'équipage du Zeppelin qui fera sauter la banque d'Angleterre, à Londres.

— Un convoi de 260 prisonniers allemands est arrivé à Tunis.

— Dimanche matin, un taube a survolé Villem-Cottret et a jeté deux bombes.

La première est tombée contre un wagon-fourgon, sans causer de dégât. La deuxième traversant la toiture d'une maison, est tombée sans éclater sur une table dans la cuisine.

— Le gouvernement prussien a prohibé, pour le 27 janvier, jour anniversaire de Guillaume II, toutes les réjouissances publiques habituelles. La journée sera consacrée à des services religieux.

— D'ici le 15 février seront convoquées en Russie les recrues de la classe 1915, qui comprennent 585,000 hommes.

— L'Almanach de Gotha enregistre la mort de sept princes allemands tués à la guerre : Frédéric et Ernest de Saxe-Meiningen, Max de Hesse, Rudolf et Ernest de Lippe, Wolrad de Waldeck-Pyrmont et Henry XV de Reuss.

LE TABLEAU D'HONNEUR

CITATIONS A L'ORDRE DE L'ARMÉE

Les Braves, dont les noms suivent, ont été cités à l'Ordre de l'Armée :

8^e Corps d'Armée.

Lieutenant de réserve DESALLE, 1^e d'artillerie de campagne : ayant voulu s'assurer que ses hommes, soumis à un feu violent d'artillerie, étaient bien abrités, a été atteint par une rafale et blessé très grièvement : éclats d'obus dans laine et dans la gorge, jambe brisée, bras criblé, menton fracassé. Malgré ces horribles blessures, et dans l'impossibilité de parler, a eu le courage d'écrire ses instructions relatives au tir.

Capitaine PEPIN, 4^e d'artillerie : très belle conduite au feu. A commandé énergiquement sa batterie sous un feu intense. Resté à son poste, malgré une première blessure ; a été ensuite très grièvement blessé aux deux jambes.

Capitaine MASSON-BACHASSON de MONTALIVET, 1^e d'artillerie : a fait preuve d'une grande énergie et d'une remarquable bravoure dans l'installation et le commandement, sous un feu violent et continu, de la fraction d'artillerie sous ses ordres.

9^e Corps d'Armée.

Chef d'escadron BACOT, 20^e d'artillerie : dans les combats des 24, 25, 26, 27 et 28 octobre, s'est fait remarquer par la hardiesse de ses reconnaissances, l'habile installation de ses batteries, et par les résultats remarquables de son tir, qui ont permis une progression constante de l'infanterie. Atteint de quatre blessures à son poste de commandement, sur la ligne de l'infanterie.

Capitaine de PEYTES de MONTICABRIER, 20^e d'artillerie : dans les combats des 24, 25, 26, 27 et 28 octobre, s'est fait remarquer par sa hardiesse, l'habileté de son tir, les résultats obtenus. Toujours dans les tranchées de première ligne pour mieux observer et être en liaison avec l'infanterie.

Capitaine HEUSCH, état-major du 9^e corps d'armée : n'a cessé, depuis le début de la campagne, de faire preuve du plus grand courage et du plus grand sang-froid en portant les ordres aux points les plus dangereux des lignes de combat et notamment encore le 27 octobre. A fréquemment exposé sa vie, avec un beau mépris du danger, sans chercher aucun détour, pour faire aboutir sans retard les missions dont il était chargé.

Capitaine CHOME, 49^e d'artillerie : renversé et blessé grièvement le 25 octobre, par l'éclatement d'un obus, a continué à régler avec calme plusieurs tirs efficaces. S'était déjà distingué à plusieurs reprises, notamment le 25 aout et le 8 septembre, journée pendant laquelle, blessé légèrement au pied, il conserva le commandement de sa batterie jusqu'à ce qu'une blessure sérieuse le mit hors de combat.

Chef de bataillon PATUREAU, 33^e d'artillerie : agent de liaison entre le poste de commandement du colonel et une batterie d'accompagnement, a fait quatre fois, sous une pluie d'obus, un parcours des plus dangereux, sans se laisser intimider par la mort de deux lieutenants du régiment, tués devant lui, dans le même passage.

Capitaine PASQUIER, 68^e d'infanterie : est tombé grièvement blessé à la cuisse en entraînant vigoureusement sa compagnie à l'assaut des tranchées allemandes. Obligé d'abandonner la direction du combat de sa compagnie qui, électrisée par son bel exemple, avait bousculé l'ennemi, a eu l'énergie d'écrire aux siens une lettre d'une haute portée morale qu'il terminait par ces mots : « Adieu, vive la France ; maintenant, j'ai payé ma dette, j'ai fait mon devoir d'officier, je puis mourir ». Est mort au champ d'honneur.

Médecin des logis BONNEFON, adjoint à un chef de bataillon du 90^e d'infanterie :

agent de liaison depuis le début de la campagne, montrant en toutes circonstances le plus grand entrain et le mépris du danger ; toujours le premier à s'offrir dans toutes les situations les plus périlleuses. A été tué le 26 octobre.

Cycliste POIRIER, 90^e d'infanterie : agent de liaison, cycliste plein d'entrain et de courage, blessé le 26 octobre en supplément d'un camarade qui venait d'être tué sous ses yeux.

Cycliste JULIEN, 90^e d'infanterie : agent de liaison, cycliste ayant toujours accompagné sa mission avec courage sous le feu le plus meurtrier, et à quelque heure que ce soit. Tué le 26 octobre en traversant une zone signalée comme mortelle.

10^e Corps d'Armée.

Lieutenant-colonel PONCET DES NOUAILLES, 47^e d'infanterie : a brillamment conduit une contre-attaque au combat du 27 aout. Tué à l'ennemi le 9 septembre.

Capitaine LEMAROIS, 2^e d'infanterie : le 22 aout, s'est emparé à la baïonnette d'un village, grâce à l'énergie et à l'opiniâtreté avec laquelle il a mené l'attaque.

Sous-lieutenant J. VIER, 50^e d'artillerie : blessé, a continué son service jusqu'au moment où, éprouvé par la perte de son sang, il a dû être évacué d'urgence.

Médecin-major DAVID DE BREZIGUE, 47^e d'infanterie : s'est toujours dépassé sans compier, donnant à tous l'exemple de la bravoure personnelle et du dévouement professionnel.

Soldat VAUTIER, 2^e d'infanterie : blessé au mollet et invité à se faire panser a répondu : « Oh ! cela ne m'empêche pas de surveiller. »

Adjudant BROUILLARD, 2^e d'infanterie : fut à la tête de son peloton avec lequel il résista dans le plus grand ordre et avec la plus grande bravoure à deux compagnies ennemis munies de mitrailleuses et appuyées par l'artillerie.

Soldat FAIME, 4^e d'infanterie : est allé sous le feu de l'artillerie ennemie relever des blessés qu'il a ramenés à l'ambulance dans une voiture trouvée par lui dans une ferme.

Sous-lieutenant LE ROY, 4^e d'artillerie : n'a pas fait état d'une récente opération grave pour ne pas être mobilisé, a fait preuve d'une grande énergie, et, blessé, n'a consenti à être évacué qu'à la fin du combat.

Canonier LEROY, 41^e d'artillerie : n'a cessé de faire preuve de calme et de courage. Blessé grièvement à plusieurs tirs efficaces. S'était déjà distingué à plusieurs reprises, notamment le 25 aout et le 8 septembre, journée pendant laquelle, blessé légèrement au pied, il conserva le commandement de sa batterie jusqu'à ce qu'une blessure sérieuse le mit hors de combat.

Chef de bataillon VERNOT, 47^e d'infanterie : a pris le commandement du 47^e d'infanterie sous le feu et a fait preuve immédiatement de remarquables qualités de commandement. s'est particulièrement distingué par son énergie et sa ténacité lors des affaires des 3, 4, 5 et 6 octobre, au cours desquelles il a été blessé.

Médecin-major BONHOMME, 41^e d'infanterie : tué en traversant une zone balayée par les obus pour porter ses soins à des blessés qu'on ne pouvait relever en raison de la violence du feu.

Capitaine LEGUERRA, 24^e d'infanterie : a maintenu sa compagnie sous un feu intense d'infanterie et d'artillerie qui la prenait partiellement d'écharpe, et en dépit du repli de deux compagnies voisines. A eu le 6 octobre, la mâchoire fracassée.

Capitaine LE CLOIREC, 25^e d'infanterie : blessé une première fois, le 6 septembre, a repris son commandement le 14 avant la guérison de sa blessure. Blessé une seconde fois le 5 octobre, n'a quitté la ligne de feu qu'après avoir supplié sa compagnie de tenir à son poste.

Capitaine LE BIGOT, 10^e d'artillerie : a fait preuve dans tous les combats du plus beau sang-froid et de la plus grande bravoure. A été tué le 5 octobre, en réglant le tir de sa batterie.

Capitaine THOUVELIN, 70^e d'infanterie : atteint au ventre le 21 aout, par le feu des mitrailleuses ennemis, crié aux hommes qui voulaient le relever : « Laissez-moi. En avant ! Courrez à l'ennemi ». En avant !

Capitaine JOBIT, 25^e d'infanterie : a commandé son bataillon avec la plus grande énergie dans de nombreuses affaires où il a toujours fait preuve des plus grandes qualités militaires.

Capitaine DUBURQUOIS, 10^e d'artillerie : aux combats des 21, 22 et 23 aout, a continué à faire tirer sa batterie sous un feu violent d'infanterie et d'artillerie. Jusqu'après le départ des derniers éléments d'infanterie, causant à l'ennemi de lourdes pertes. A été blessé à l'œil gauche avec perte de la vue ; est revenu néanmoins, à peine guéri, prendre le commandement de sa batterie.

Capitaine LAPLACE, 25^e d'infanterie : est tombé mortellement blessé en maintenant sur place sa compagnie dans des circonstances difficiles.

Capitaine MORIN, 71^e d'infanterie : le 3 octobre, a arrêté la marche des Allemands malgré un violent feu d'artillerie et d'infanterie, et a été grièvement blessé.

Capitaine PAGE, 10^e d'artillerie : aux combats des 21, 22 et 23 aout, a continué à faire tirer sa batterie sous un feu violent d'infanterie et d'artillerie. Jusqu'après le départ des derniers éléments d'infanterie.

Capitaine LE BIANNIC, 48^e d'infanterie : s'est porté au secours de son lieutenant blessé le 22 aout, au cours d'une charge à la baïonnette, malgré les tirailleurs allemands qui le dépassaient de 400 mètres, et, à la mitrailleuse, a porté son chef jusqu'aux lignes françaises.

Soldat DUGUE, 2^e d'infanterie : a accompli un acte de courage méritoire en s'avancant spontanément la nuit vers un village occupé par l'ennemi et en rapporté des renseignements importants.

Soldat BRINDEJONC, 24^e d'infanterie : s'est offert spontanément pour aller reconnaître une ligne de tranchée ennemie ; en a rapporté des renseignements intéressants. Avait déjà antérieurement ramené sous le feu pendant 300 mètres le corps d'un officier.

Soldat MERCIER, brancardier au 25^e rég. d'infanterie : a fait l'admirable de ses chefs et de ses camarades en allant rechercher, sans jamais se lasser, sous le feu, les blessés de sa compagnie.

Cannoneur BERTHELOT, 10^e d'artillerie : le 5 octobre, est allé sous une pluie d'obus relâcher un trompette tombé avec son cheval et qui ne pouvait se relever. A couru ensuite au secours d'une pièce dont trois chevaux étaient tués ou blessés, a coupé les traits et ramené, avec l'attelage de derrière, la voiture qui, sans son intervention, risquait d'être abandonnée.

Soldats PICOT et CAPLAIN, 13^e d'infanterie : ayant appris au moment de la réoccupation d'une tranchée précédemment abandonnée que la chef d'une section de mitrailleuses avait été laissé blessé, sont allés le chercher, puis ont repris une mitrailleuse et une caisse de cartouches sur les indications de cet officier.

Soldat GUERAULT, 13^e d'infanterie : s'est offert spontanément pour aller rechercher à courte distance de l'ennemi le chef d'une section de mitrailleuses blessé.

Soldat LE GLUDIC, 41^e d'infanterie : le 3 octobre, a fortement contribué à rassembler pour les ramener au feu 430 isolés, qui sous le commandement d'un capitaine ont chargé l'ennemi à la baïonnette.

Soldat LECOURT LLLET, 13^e d'infanterie : a porté pendant 1.500 mètres sous les balles son capitaine blessé jusqu'au moment où il a pu le faire placer sur une voiture.

Sous-lieutenant de réserve GARLIN, 13^e d'infanterie : le 5 octobre, a pris le commandement de sa compagnie dans un moment critique, l'a maintenue dans un ordre parfait sous le feu des obusiers, et a pris soin de faire porter son capitaine blessé en arrière.

Sous-lieutenant de réserve CHAUVEL, 71^e d'infanterie : blessé grièvement au moment où sa section gagnait un autre emplacement, répondit aux hommes qui voulaient l'emporter : « Laissez-moi, vous avez mieux à faire que de vous occuper de moi ». En avant !

Médecin auxiliaire COUTAUD, 19^e division d'infanterie : le 5 octobre a, sous une rafale d'artillerie, quitté un abri pour aller soigner un blessé qui venait de tomber ; a été immédiatement atteint assez grièvement de cinq balles.

Médecin auxiliaire CHOMEL, 10^e d'artillerie : le 22 aout, quoique blessé d'un éclat d'obus, a continué à prodiguer ses soins aux blessés sous un feu d'infanterie ennemie très violent.

Sergent fourrier GOUPILLERIE, 71^e d'infanterie : a été blessé d'un coup de feu tiré à bout portant dans l'attaque d'une usine, où s'étaient glissés par surprise une quarantaine d'Allemands. A fait pris l'initiative de l'opération, entouré d'une poignée d'hommes.

Sergent DELAUNAY, 25^e d'infanterie : blessé à la jambe, a refusé de quitter son poste pour aller se faire panser.

Maréchal des logis MORAZET, 7^e d'artillerie : le 5 octobre, s'est porté seul en avant de nos lignes pour reprendre, sous le feu de l'artillerie ennemie, dix chevaux et divers objets abandonnés. A fait déjà eu, le 22 aout, une brillante conduite.

Caporal ASPORD, 41^e d'infanterie : s'est précipité presque seul sur une tranchée occupée par des tireurs ennemis qui empêchaient le débouché de sa section. A été blessé.

Caporal PHILIPPE, 27^e d'infanterie : étant chef de patrouille, a fait abriter ses hommes, puis a continué à avancer seul sous le feu de l'ennemi. Grièvement blessé, a eu assez d'énergie pour venir rendre compte de sa mission. Est mort en disant : « Que voulez-vous, mon lieutenant, il fallait que quelqu'un y aille ; je suis content d'avoir fait mon devoir. »

Soldat LE BIANNIC, 48^e d'infanterie : s'est porté au secours de son lieutenant blessé le 22 aout, au cours d'une charge à la baïonnette, malgré les tirailleurs allemands qui le dépassaient de 400 mètres, et, à la mitrailleuse, a porté son chef jusqu'aux lignes françaises.

Soldat DUGUE, 2^e d'infanterie : a accompli un acte de courage méritoire en s'avancant spontanément la nuit vers un village occupé par l'ennemi et en rapporté des renseignements importants.

Capitaine ROTHENFLUE, 8^e tirailleurs indigènes : chargé avec son bataillon, qu'il commande par intérim, de l'occupation d'un poste avancé très exposé, a fait preuve des plus belles qualités de sang-froid et d'énergie et d'aptitude au commandement.

Chef de bataillon MANET, 130^e d'infanterie : a entraîné son bataillon hors des tranchées avec un sang-froid, une intrepétidité et un mépris de la mort remarquables. A pu le faire marcher rapidement et sans arrêt, sous un feu d'artillerie extrêmement violent. Est tombé grièvement blessé de six balles.

Capitaine BRINDEJONC, 24^e d'infanterie : a effectué spontanément pour aller reconnaître une ligne de tranchée ennemie ; en a rapporté des renseignements intéressants. Avait déjà antérieurement ramené sous le feu pendant 300 mètres le corps d'un officier.

Chef de bataillon LE CHARRAS, 157^e d'infanterie : a fait l'admirable de ses chefs et de ses camarades en allant rechercher, sans jamais se lasser, sous le feu, les blessés de sa compagnie.

Chef de bataillon LA FRANCE, éclaireur monté au 352^e d'infanterie de réserve : n'ayant plus rien à faire comme éclaireur, a couru sur la ligne, armé de sa carabine. A fait le coup de feu jusqu'au dernier moment, se joignant aux mitrailleurs, et a été blessé d'une balle au bras.

Chef de bataillon ANTONELLI, 161^e d'infanterie. Chasseur HENNION, 18^e bataillon de chasseurs : blessé à deux endroits, fait preuve de la plus grande énergie pour rejoindre ses camarades sur la ligne de repli.

Chef de bataillon THIBAUDIN, 90^e d'infanterie. Chasseur BEAUVAIS, 18^e bataillon de chasseurs : blessé à deux endroits, a fait preuve de la plus grande énergie pour rejoindre ses camarades sur la ligne de repli.

Chef de bataillon FARDET, 14^e territorial d'infanterie. Chasseur MASSET, 18^e bataillon de chasseurs : atteint à la tête par un projectile, n'a pas abandonné sa section malgré la gravité de sa blessure et les difficultés rencontrées sur le terrain à parcourir pendant la marche en retraite.

Sergent MALSANG, 1^e étranger. Adjudant-chef CHAPOT, 51^e d'infanterie : a montré les plus brillantes qualités de courage et d'énergie. A été blessé à la tête de sa section.

Soldat BOUCHELACHEM, 9^e tirailleurs. Adjudant HALARY, 51^e d'infanterie : a montré les plus brillantes qualités de courage et d'énergie. A été blessé à la tête de sa section.

Adjudant DEGRESE, maître d'armes au 9^e bataillon de chasseurs. Adjudant DIDISHEIM, 10^e d'infanterie : le 14 septembre, étant en reconnaissance pour observer les dispositions prises par une attaque ennemie, a été grièvement blessé par un éclat d'obus de gros calibre qui a tué, à côté de lui, son colonel et deux autres officiers.

Sergent JOURET, 51^e d'infanterie : blessé au cours d'un combat où il a tué de sa main plusieurs fantassins ennemis.

Sergent ONIGEIT, 158^e d'infanterie.

Sergent NOUVEAU, 51^e d'infanterie : belle conduite. Blessé, est revenu au feu après pansement.

Adjudant MOHAMED, 159^e d'infanterie.

Éclaireur WOFF, 51^e d'infanterie : s'est volontairement et sans ordre porté près d'un camarade tué pour prendre, sous une grêle de balles, le pli dont celui-ci était porteur et a eu le bras traversé par une balle.

Adjudant BESANÇON, 5^e d'infanterie.

Adjudant-chef DROUET, 91^e d'infanterie : a conduit très vigoureusement sa section à l'attaque et a été blessé au cours du combat.

Adjudant DUSSON, camp retranché de Paris.

Sergent HUTIN, 91^e d'infanterie : blessé, a montré beaucoup d'énergie dans les déplacements successifs exécutés par sa section de mitrailleuses sous un feu des plus violents.

Caporal WIGAND, 1^{er} étranger.

Soldat JOURDAN, 91^e d'infanterie : s'est fait remarquer par son courage et son sang-froid dans tous les combats. A été blessé et n'a cessé de donner le plus bel exemple d'endurance et d'entrain.

Soldat ZORELLI AMAR BENKACI, 5^e tirailleurs indigènes.

Adjudant VARLIER, 18^e bataillon de chasseurs : a fait preuve d'une très brillante conduite et d'un grand courage. A été blessé.

Adjudant BONIN, 173^e d'infanterie.

Sergent LEBON, 120^e d'infanterie : blessé deux fois depuis l'ouverture de la campagne. Attitude remarquable au feu.

Sergent-major FIEVET, 125^e d'infanterie.

Soldat MOUTEL, 120^e d'infanterie : belle conduite au feu. A été blessé près de son capitaine tué.

Adjudant LABROCHE, 159^e d'infanterie.

Sergent MULLER, 120^e d'infanterie : s'est particulièrement distingué par sa brillante conduite au feu, où il a été blessé.

Adjudant-chef GONNET, 97^e d'infanterie.

Sergent BELLETTRE, 120^e d'infanterie : s'est particulièrement distingué par sa brillante conduite au feu, où il a été blessé.

Sergent BUFFET, 123^e territorial d'infanterie.

Sergent HUBERT, 120^e d'infanterie : s'est particulièrement distingué par sa brillante conduite au feu, où il a été blessé.

Adjudant DUSSERT, 14^e bataillon de chasseurs.

Sergent FROMENT, 120^e d'infanterie : s'est particulièrement distingué par sa brillante conduite au feu, où il a été blessé.

Soldat MOHAMED BEN FREDJ, 4^e tirailleurs.

Sergent FLOURY, 120^e d'infanterie : s'est particulièrement distingué par sa brillante conduite au feu, où il a été blessé.

Adjudant ROUSSEL, 112^e d'infanterie.

Adjudant-chef DEVIN, 147^e d'infanterie : a commandé avec la plus grande énergie une section envoyée en reconnaissance, et en a conservé le commandement jusqu'à la nuit, malgré une blessure reçue au début.

Adjudant BEIGNER, 105^e d'infanterie.

Sergent WATTIAUX, 147^e d'infanterie : blessé, a continué à commander sa demi-section, jusqu'à ce qu'il ait été blessé une seconde fois.

Adjudant-chef TOUBIN, 171^e d'infanterie.

Sergent MIET, 147^e d'infanterie : blessé, a continué à charger vigoureusement à la baionnette.

Adjudant GIRARD, 114^e d'infanterie.

Soldat RECORAT, 147^e d'infanterie : blessé en se portant sous un feu violent au secours de son lieutenant blessé.

Sergent FRANCAIS, infanterie, Besançon.

Caporal DELPIERRE, 9^e bataillon de chasseurs : blessé au combat du 15 septembre, a continué, malgré sa blessure, à remplir la mission périlleuse d'observateur qui lui avait été confiée.

Soldat MILLOT, 2^e étranger.

Caporal CAILLIBOTER, 9^e bataillon de chasseurs : blessé au combat du 15 septembre, a continué malgré sa blessure la mission périlleuse d'observateur, qui lui avait été confiée.

Sergent HADDAB ABDEL KADER BEN AMMAR, troupes auxiliaires, Maroc.

Chasseur TURLET, 9^e bataillon de chasseurs : blessé au combat du 15 septembre, a continué, malgré sa blessure, à remplir la mission périlleuse d'observateur, qui lui avait été confiée.

Adjudant RAVOT, 60^e d'infanterie.

Adjudant GESSE, 88^e d'infanterie : brillante conduite au combat du 27 août, où il a été blessé à la tête de sa section.

Adjudant LEROUGE, 1^{er} zouaves.

Sergent-major DASPET, 88^e d'infanterie : s'est distingué par son courage et son énergie. A été blessé grièvement le 22 août.

Adjudant BACQUIE, 7^e d'infanterie.

Sergent-major DELBOY, 83^e d'infanterie : a montré les plus belles qualités de courage et d'entrain. A été blessé d'un coup de feu à la mâchoire le 27 août.

Adjudant BERNARD, 2^e zouaves.

Sergent-major FEUILLERAC, 83^e d'infanterie : blessé le 22 août, a montré beaucoup de crânerie à la tête de sa section.

Adjudant JACOTTE, 226^e d'infanterie de réserve.

Caporal fourrier CATHARY, 83^e d'infanterie : le 8 septembre, s'est employé seul à transporter une dizaine de blessés et a été blessé par des éclats d'obus à la tête, à la gorge et sur d'autres parties du corps.

Sergent LE COINTRE, 1^{er} étranger.

Sergent GOUILLEE, 14^e d'infanterie : s'est signalé par sa bravoure au combat du 15 septembre où il a reçu deux blessures. Est entré le premier dans un village à la tête d'une patrouille qui a eu trois hommes blessés sur quatre.

Soldat KHORICHE TAYER, 9^e tirailleurs.

Sergent RIGOULET, 7^e d'infanterie : s'est distingué au combat du 27 août, en assurant le service de sa section de mitrailleuses sous un feu violent et le 6 septembre où il fut fortement contusionné à la poitrine. N'a quitté sa section que le lendemain, après avoir reçu une nouvelle blessure.

Sergent LARDEYRET, 111^e d'infanterie ; adjudant PETITJEAN, 152^e d'infanterie ; adjudant-chef GARCIN, 159^e d'infanterie ; sergeant BRAILLARD, 102^e d'infanterie ; sergeant GAUCHE, 143^e territorial d'infanterie ; adjudant OURYOUX, 2^e zouaves ; soldat TOUFOUTI AHMED BENNAHAMMED, 3^e tirailleurs ; adjudant SPERI, 100^e d'infanterie ; adjudant JUE, 97^e d'infanterie ; adjudant MENIERE, 152^e d'infanterie.

Sergent GROUSSAUD, 138^e d'infanterie : le 21 août, s'est porté en avant sous un feu foudroyant de mitrailleuses et a rapporté son capitaine mortellement atteint. Blessé lui-même le 9 septembre, a continué à commander sa demi-section et n'a été évacué qu'après le combat.

Adjudant BOURGEOIS, 152^e d'infanterie.

Sergent HANNECART, 43^e d'infanterie : quoique blessé au combat du 23 août, a continué son service pendant trois jours jusqu'à épuisement de ses forces.

Adjudant SURLAGARRERE, infanterie, Tarbes.

Sergent-major GUERMONPREZ, 110^e d'infanterie : blessé de deux coups de feu, le 30 août, a montré le plus grand sang-froid en remettant sur le terrain à un soldat de sa compagnie sa sacoche contenant les fonds et la comptabilité.

Sergent MICHLER, 2^e zouaves.

Adjudant FENSCH, 4^e tirailleurs : blessé à l'épaule le 14 septembre au moment où il conduisait sa section à l'assaut, en a conservé le commandement jusqu'à l'achèvement du mouvement commencé.

Soldat TARCHOUM BEN SALAH, 4^e tirailleurs.

Adjudant COUSIN, 1^{er} zouaves : blessé sérieusement à la tête, est resté avec sa demi-section. L'action terminée, a refusé d'aller à l'ambulance parce que le régiment était encore maintenu en avant. Est ensuite parti à la tête de deux sections en première ligne, où il est resté sept jours et huit nuits sans recevoir aucun soin. A témoigné dans son commandement d'une bravoure, d'un courage et d'un entraînement remarquables.

Adjudant BACHET, 158^e d'infanterie.

Soldat MOULIN, 1^{er} zouaves : faisant partie d'une patrouille de quatre hommes, dont un venait d'être tué, a suivi son chef, quoique blessé, et a continué sa mission après avoir été blessé une seconde fois.

Adjudant SARROLA, 17^e d'infanterie.

Adjudant CLEMENT, 251^e d'infanterie : a montré, le 14 septembre, un grand sang-froid. A été blessé pendant qu'il ramenait des

hommes en retraite d'une autre compagnie et les incorporait dans sa section.

Adjudant-chef PELTIER, 159^e d'infanterie.

Sergent MATHIEU, 162^e d'infanterie : le 6 septembre, a été blessé à l'épaule, puis a repris sa place sur la ligne de feu, où il a été de nouveau blessé grièvement.

Adjudant MARCHI, 159^e d'infanterie.

Sergent RODEMBOURG, 1^{er} zouaves : le 22 août, au matin, conduisant une patrouille de 4 hommes, n'a pas hésité à attaquer une reconnaissance de 30 hommes, qu'il a mise en fuite. A reçu deux blessures en chargeant à la baïonnette, à la tête de sa demi-section le soir de ce même jour.

Adjudant MADET, place de Paris.

Sergent DOIZE, 34^e d'infanterie : dans la journée du 24 septembre, alors qu'il venait d'être gravement blessé, s'est uniquement préoccupé de faire rechercher un homme de sa demi-section qu'il jugeait enseveli non loin de lui et qui, effectivement, fut retrouvé quelques instants après, mort. S'était déjà signalé en recherchant toutes les missions périlleuses et en montrant devant ses hommes, dans des circonstances particulièrement difficiles, un mépris absolu du danger.

Sergent GAA, 1^{er} étranger.

Sergent-major SOUILAR, 4^e tirailleurs : le 28 août, maintenu avec beaucoup d'énergie sa section sous le feu, lorsqu'il fut blessé par l'éclatement d'un obus. A conservé son commandement malgré sa blessure, et n'a rejoint l'ambulance que lorsque le repli de sa section a été assuré.

Soldat CHEIKH BEN MOULAY LARBY, 1^{er} tirailleurs.

Soldat REYMAND, 39^e d'infanterie : étant en observation dans une tranchée, le 23 août, a montré un sang-froid remarquable et, quoique blessé, est resté à son poste. Ne s'est fait évacuer que deux jours après sur l'ordre de son commandant de compagnie.

Sergent SCHUHMACKER, 52^e d'infanterie.

Soldat MACHU, 127^e d'infanterie : engagé volontaire pour la durée de la guerre, a fait preuve depuis le début de la campagne d'un courage et d'une endurance à toute épreuve. S'est particulièrement signalé dans les journées des 13, 14 et 15 octobre, en risquant vingt fois sa vie pour transmettre des renseignements.

Adjudant BONNETEAU, 63^e d'infanterie.

Caporal PERRIGNEY, 42^e d'infanterie : le 19 août, a fait preuve sous le feu d'une bravoure remarquable en escaladant une barrière derrière laquelle se dissimulaient, pour tirer, une dizaine d'Allemands ; en a tué ou blessé plusieurs, et n'a cessé le feu qu'après avoir été blessé lui-même.

Adjudant BRUNON, 157^e d'infanterie.

Adjudant de réserve LABLANCERIE, 264^e d'infanterie : a fait preuve des plus belles qualités de courage et d'énergie. A été blessé trois fois.

Adjudant MINICONI, 158^e d'infanterie.

Adjudant GINTRAND, 2^e tirailleurs : a, pendant quatre jours, en l'absence d'officiers, exercé brillamment le commandement de sa compagnie. A, le 25 septembre, entraîné celle-ci à la baïonnette, enlevant une tranchée occupée par des Allemands, déterminant ainsi la retraite d'un ennemi nombreux qui, depuis six heures, assaillait le bataillon avec une grande violence.

Adjudant CORNE, infanterie, Besançon.

Chasseur LALANE, 29^e chasseurs : dans une attaque violente contre l'état-major du corps de cavalerie, a tenu tête courageusement, avec trois camarades, pour sauver un général blessé à mort.

Soldat LEPRINCE, 2^e étranger.

Sergent-major CHACUN, 318^e d'infanterie : a fait preuve de la plus grande bravoure et du plus grand sang-froid dans toutes les circonstances où il a été engagé. Blessé sérieusement.

Soldat MEBARCK MOHAMMED, 2^e tirailleurs.

Adjudant LEON, 219^e d'infanterie : s'est fait remarquer tout particulièrement par son ardeur et son initiative ; s'est proposé constamment pour les reconnaissances difficiles. A été grièvement blessé.

Le Gérant : G. CALMÈS.

Imprimerie, 31, quai Voltaire, Paris 7.